



HÉBERGEMENTS
LES PAPILLONS BLANCS DE BERGERAC

LIVRET D'ACCUEIL

FOYER D'HEBERGEMENT POUR TRAVAILLEURS HANDICAPES
RESIDENCE LA BRUNETIERE

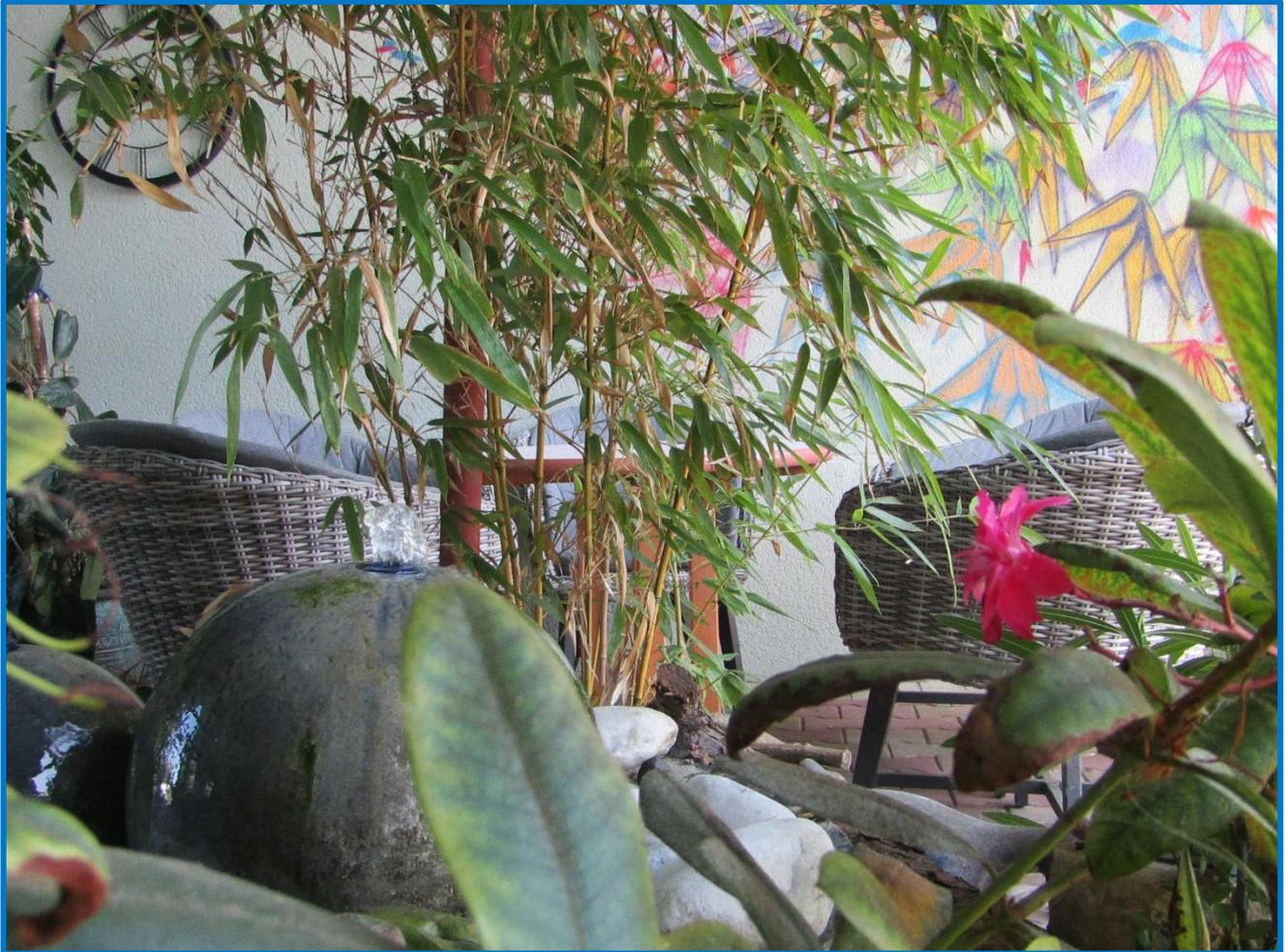
84 Route de la Brunetière – 24112 BERGERAC CEDEX
Tel : 05 53 61 59 00 – Fax : 05 53 61 93 30
Mail : hebergement@pb24.fr



LES
PAPILLONS BLANCS
DE BERGERAC

BIENVENUE !

Ce livret d'accueil est pour vous,
afin de vous aider à comprendre le fonctionnement
du foyer d'hébergement, son organisation...



L'association « Les papillons blancs de Bergerac »

C'est une association créée en 1967, à l'initiative de parents d'enfants en situation de handicap mental. Ces familles voulaient développer des établissements adaptés pour pouvoir les accueillir. Aujourd'hui, l'association réunit une quinzaine d'établissements et de services.

Sa présidente : Mme Joëlle VAN LIERDE

Son directeur général : M. Denis CLARK

La résidence La Brunetière

Ce foyer fait partie des structures du pôle hébergement. Il a ouvert ses portes en 2005. Il permet l'accueil de 32 personnes.

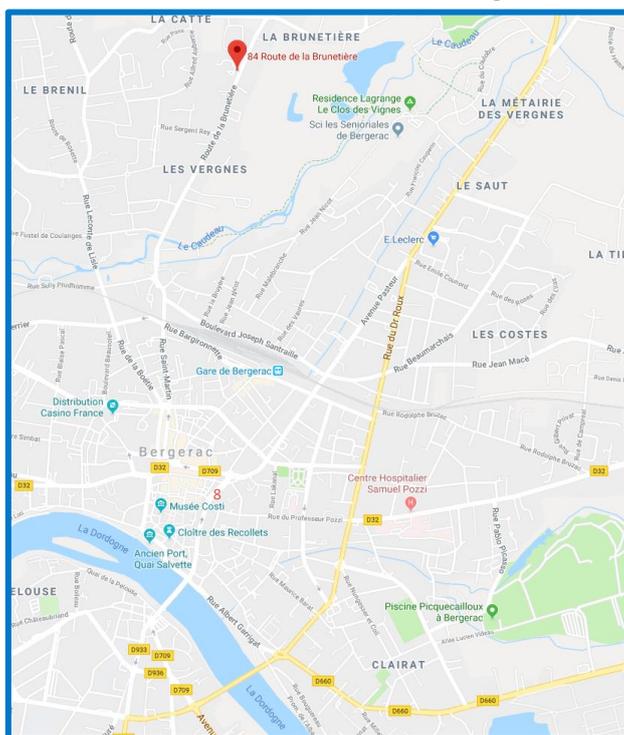
Son directeur : M. Bruno VAILLANT

Sa directrice adjointe : Mme Nadia LANXADE-MOHLER

Son chef de service : M. Arnaud DELAIR

Où sommes-nous ?

L'établissement est implanté en périphérie des quartiers nord de la ville de Bergerac, à deux kilomètres du centre-ville et à un kilomètre de la gare SNCF.



A qui nous adressons-nous ?

Le foyer accueille des personnes âgées de 18 à 65 ans, bénéficiant d'une reconnaissance d'adultes handicapés par la CDAPH, travaillant dans un Esat des Papillons Blancs, et bénéficiant d'une orientation en foyer d'hébergement.

Quelle est notre mission ?

Notre mission est de vous permettre d'être le plus autonome possible dans les actes de la vie quotidienne en ce qui concerne l'hygiène, l'entretien, la santé, la gestion administrative et financière, les déplacements et la vie sociale...

Lorsque vous ne pouvez pas effectuer certaines actions par vous-même, des professionnels sont présents au quotidien pour vous accompagner.

Nous travaillons avec vos familles, vos mandataires judiciaires, toujours en faveur de votre épanouissement et dans le respect de tous. Nous veillons à votre bien être, votre équilibre, en prenant en compte vos remarques, et en étant vigilants à votre insertion sociale. Pour ce faire, nous mettons en place différents projets, actions, activités, ateliers que ce soit en individuel, en petits groupes ou avec le grand collectif.

Comment financer votre accompagnement ?

Le règlement des frais d'hébergement (que l'on appelle contribution) est calculé en fonction de votre salaire de l'Esat, votre allocation adulte handicapé, et une aide du conseil départemental : l'aide sociale à l'hébergement. La réalisation du dossier d'aide sociale est à votre charge (avec l'aide de votre représentant légal). L'assistante sociale de l'Esat peut aussi vous accompagner. **Attention** : Ce dossier est à refaire à chaque renouvellement d'orientation.

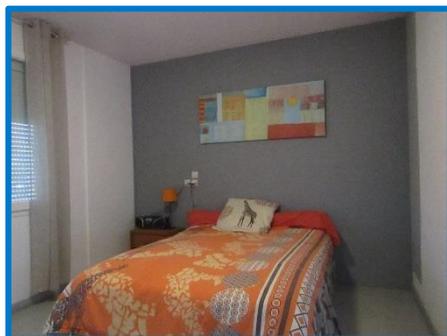
Qui s'occupe des assurances ?

Toute personne est responsable de ses actes, même si elle présente un handicap ou est sous protection judiciaire. Il existe une assurance habitation sur l'établissement.

Cependant, si vous blessez quelqu'un ou abîmez quelque chose, c'est votre assurance qui prend le relais. C'est pourquoi le foyer vous recommande fortement de vous assurer en responsabilité civile. L'attestation est à fournir au secrétariat chaque année.

Les locaux

Le bâtiment est entièrement de plain-pied. Vous êtes accueilli dans une chambre individuelle ou dans l'un des studios. Votre espace personnel est aménagé d'un coin sanitaire avec une douche, un lavabo et un WC.

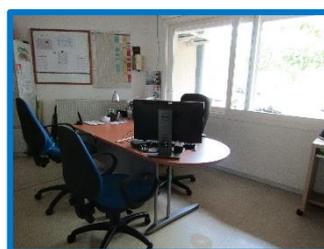


Vous pouvez apporter votre propre mobilier et personnaliser votre espace en fonction de l'espace disponible. Si ce n'est pas le cas, l'établissement fournit un lit, une table de chevet, un bureau et une chaise lors de votre emménagement.

Le foyer dispose également de lieux collectifs :



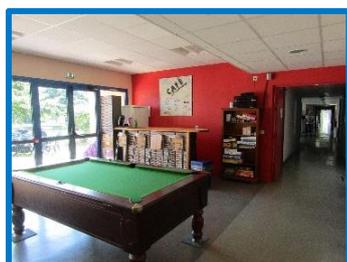
Salle de sport



Bureau des éducateurs



Salle de musique



Salle de jeu et bar



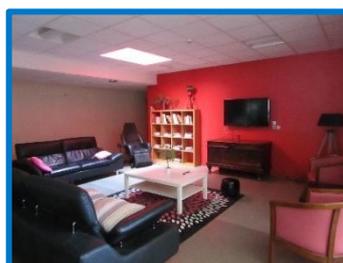
Salon des visiteurs



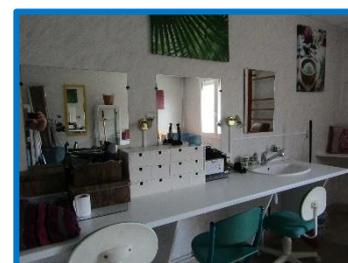
Hall d'entrée



Salle de restauration



Salon de télévision



Salle d'esthétique

Le personnel de la résidence La Brunetière

✦ Les éducateurs

Le service éducatif intervient de 7h à 22h30, tous les jours de l'année, week-ends et vacances compris. L'équipe est composée de :

- 1 éducateur spécialisé
- 2 moniteurs-éducateurs
- 5 aides-médico-psychologiques
- 1 contrat d'apprentissage accompagnant éducatif et social

✦ Les surveillants de nuit

Durant la nuit, un surveillant de nuit est présent de 22h15 à 7h15 pour assurer la sécurité des locaux, ainsi que le bien-être et le respect du sommeil des usagers.

✦ Les agents de service intérieur (ASI)

Les 4 agents de service intérieur sont les professionnels qui assurent les interventions en ménage et lingerie du lundi au vendredi.

✦ Le personnel administratif / comptabilité

Le personnel des services administratif et comptabilité travaillent à l'accueil du foyer.



✦ Le personnel cuisine

La réalisation des repas se fait sur le foyer sous la responsabilité de 2 chefs cuisinier et de 3 ASI cuisine.

✦ Le service technique

Au nombre de 3 professionnels, ils interviennent pour tous travaux de réparation ou d'entretien à réaliser sur le foyer.

L'admission

Vous remplissez un dossier d'admission qui contient une liste des pièces et documents à fournir. Le jour de votre admission, un contrat de séjour est signé avec la direction. On vous remet également le règlement de fonctionnement de l'établissement, la charte des droits et libertés, la charte de la vie affective et sexuelle et une plaquette de présentation de l'association.

Dans les 6 mois, un avenant à ce contrat est construit avec vous et l'équipe éducative. Il est en lien avec votre projet personnalisé et il définit les prestations personnalisées qui vous seront fournies par le foyer, ainsi que vos engagements. Vous le signez, ainsi que votre représentant légal et la direction.

Le projet personnalisé

Vous participez à la construction de votre projet personnalisé : pour ce faire l'éducateur référent va d'abord recueillir vos attentes, vos demandes.

Les professionnels du foyer vont vous proposer des accompagnements et des aides en fonction des besoins observés dans le quotidien : par exemple dans les domaines de la gestion de l'argent, des démarches administratives, de l'entretien de votre espace personnel, des sorties, de l'hygiène...

Lors d'une rencontre entre votre représentant légal, l'éducateur référent, l'éducateur spécialisé et/ou le chef de service et vous-même, des objectifs sont définis afin de maintenir ou développer votre autonomie.

Un bilan est réalisé régulièrement pour évaluer comment vous progressez dans l'atteinte des objectifs et pour vérifier que les moyens choisis sont bien adaptés.

L'éducateur référent

Nommé pour plusieurs mois, c'est un professionnel de l'équipe éducative qui recueille vos demandes et vos attentes lors de l'élaboration de votre projet personnalisé, qui rédige les documents et renseigne les éléments de votre dossier.

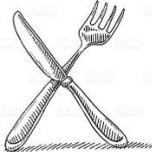
Il peut être un interlocuteur privilégié auprès de vos parents, de votre mandataire judiciaire et des différents partenaires.

Néanmoins, l'ensemble de l'équipe éducative peut assurer votre accompagnement dans le quotidien et connaît vos besoins et votre projet personnalisé.

Semaine type Esat

<p>Lever</p>	<p>À partir de 6h45 En fonction du rythme et du lieu de travail de chacun</p>	
<p>Petit-déjeuner</p>	<p>À partir de 7h15 En fonction du rythme et du lieu de travail de chacun</p>	<p>cest l'heure du petit déjeuner</p> 
<p>Bus Esat</p>	<p>8h20 Gammareix, Brousse et Saint-Christophe</p>	
<p>Retour à Brunetière</p>	<p>16h30 Le mercredi 17h30 Le reste de la semaine</p>	
<p>Dîner</p>	<p>19h00 En salle de restauration</p>	
<p>Coucher</p>	<p>22h15 Arrivée des veilleurs. Coucher en fonction du rythme de chacun</p>	

Semaine type : vacances

Lever	Indéterminé Attention cependant, les horaires du petit déjeuner ne peuvent pas être décalés	
Petit-déjeuner	De 8h00 à 10h30	
Déjeuner	12h30	
Activités	Selon le thème	
Dîner	À 19h00	
Coucher	Indéterminé Sous réserve de ne pas gêner les autres	

Les contacts avec vos proches

✧ Le courrier

On peut vous adresser du courrier au foyer. Les éducateurs vous le remettront.



✧ Le téléphone

Un téléphone est attribué dans chaque chambre mais seuls les appels venant de l'extérieur sont reçus. On peut vous joindre en composant le numéro du foyer (si possible les appels se feront en dehors des temps de repas, et pas après 22h).

Les téléphones portables ne doivent pas être utilisés pendant les temps de repas.



✧ L'argent

Le suivi et l'accompagnement dans la gestion de votre argent s'effectue avec vos représentants légaux.

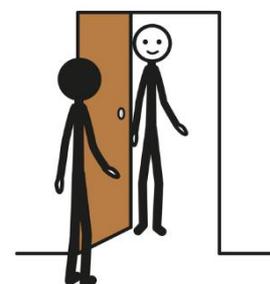
Si vous avez besoin d'un accompagnement concernant votre argent liquide disponible, vous pouvez être aidé par l'équipe éducative.

L'argent est alors placé dans un coffre-fort, dans le bureau des éducateurs pour plus de sécurité, et un compte est tenu à jour avec les dépenses/recettes qui est envoyé aux représentants légaux plusieurs fois par an.



✧ Les visites

Vous pouvez recevoir de la famille ou des amis au « salon famille » ou dans votre chambre sous certaines conditions (cf règlement de fonctionnement). Quoiqu'il en soit, et dans les deux cas, l'équipe éducative doit être prévenue à l'avance afin qu'elle puisse en informer le chef de service qui validera la demande. Il s'agit d'organiser la visite dans les meilleures conditions possible.



Le dossier de l'usager

A votre arrivée, un dossier est constitué. Il se divise en trois parties : l'administratif, l'éducatif, le suivi médical. Ce dossier sert à conserver les informations nécessaires à votre accompagnement.

Votre représentant légal et vous-même pouvez le consulter en remplissant un formulaire qui sera transmis au directeur.

L'organisation du médical

Vous devez déclarer un médecin traitant de votre choix car il n'y a pas de médecin institutionnel sur le foyer. Les rendez-vous médicaux, quels qu'ils soient, peuvent être accompagnés et soutenus par les éducateurs si vous en avez besoin.

Concernant les médicaments, l'aide à la prise est effectuée par les éducateurs si besoin et des piluliers sont alors préparés chaque semaine par une pharmacie avec laquelle l'association a élaboré une convention.

Trois éducateurs s'occupent plus particulièrement de coordonner le suivi médical, en lien avec les médecins consultés par les usagers et les infirmières des Esat.

La libre expression

Des réunions d'expression sont proposées sur le foyer animées par un éducateur ou en présence du chef de service. Ce temps est un lieu de parole où vous pouvez librement vous exprimer sur la vie au sein du groupe, de l'établissement.

Le conseil de la vie sociale

Le conseil à la vie sociale est un temps de réunion bénéficiant d'un cadre légal spécifique. Il se rassemble trois fois par an, sous la présidence d'un usager, des représentants élus des deux foyers d'hébergement de Bergerac.

Les médiateurs

Les médiateurs externes sont nommés pour vous représenter en cas de problème ou de désaccord très important. Leur nom est affiché dans l'établissement.

Pour les contacter, vous pouvez demander l'aide des éducateurs ou du chef de service.

Les activités, les sorties

Il y a différentes activités possibles sur le foyer ou bien sous forme de sorties organisées par l'équipe éducative : billard, ping-pong, baby-foot, musique, danse, esthétique, peinture, dessin, jardinage, bricolage, décoration des lieux de vie, cuisine, musculation, piscine, pêche, cinéma, sorties en ville... Vous pouvez faire des propositions pour envisager d'autres sorties ou activités possibles.

Vous pouvez aussi vous inscrire pour pratiquer des activités ou du sport dans des clubs extérieurs.



Activité théâtre



Équipe de Football des Papillons Blancs



Activité clowns



Équipe de hand-ball



Sortie forêt des singes



Sortie pêche



Équitation



Escalade

Les vacances, les séjours

Trois possibilités s'offrent à vous pour les vacances :

- Vacances en famille,
- Séjours dans un organisme extérieur choisi par l'utilisateur,
- Séjours organisés et/ou animés par l'équipe éducative (camps).

Les projets de vacances sont à envisager en concertation avec votre famille, votre représentant légal, le foyer et vous-même.



Camps montagne



Camps à l'océan

Les moments festifs

Le foyer organise des moments festifs : anniversaires, fêtes carillonnées (Noël, Pâques), soirées à thèmes, portes ouvertes... Il y a possibilité également de participer aux activités et aux temps forts proposés par la ville de Bergerac (bal des pompiers, feu d'artifice, concerts...).



Représentation de la troupe du « Roi de cœur »



Repas champêtre

Numéros utiles

Foyer de la Brunetière

Tél : 05 53 61 59 00

Siege social des Papillons Blancs de Bergerac

Tél : 05 53 74 49 49

Foyer Louise AUGIÉRAS

Tél : 05 53 57 52 37

DTARS (médiateur)

Tél : 05 53 03 10 50

MDPH

Tél : 05 53 03 33 55

N° vert : 0800 800 824

Courriel : mdph24@dordogne.fr

Maltraitance

Alma : 05 53 53 39 77

Numéro national écoute maltraitance : 39 77



Association Les Papillons Blancs de Bergerac
6 avenue Paul Painlevé – 24112 BERGERAC CEDEX
Tel : 05 53 74 49 49 – Fax : 05 53 61 74 62
Mail : siege@pb24.fr
www.papillons-blancs24.com